

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 27 mars 2023 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 27 Votants : 32

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 21 mars 2023 s'est réuni le Lundi 27 mars 2023 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CILLIERES Charles, VERDIER Françoise, MILHAC Michel, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, NOSMAS Karen, PASCAL Alain, Adjoints. FIGUES Fatima, FEYRIT Jean-Claude, BOURBON Jean-Claude, DUBRANA Didier, LE BRIS Alain, BOULITEAU Bernard, BORDERIE Sophie, BLANCHARD Stéphane, MARTIN Dominique, GASSER Anne-Laure, FIGUEIRA Muriel, ROQUES Loréline, FEYRIT Pierre, CALZAVARA Martine, BALLEREAU Marie-Catherine, FRANCIS Stéphane, PERALI Valérie, PREVOT Jérémie, DUBOURG Jean-Luc, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : CARUHEL Maud, SORIN Christian, MARCHAND Emmanuelle, GUILBAUD Valérie, BONNET Gilbert, HAY Florence,

Pouvoirs : de CARUHEL Maud à NOSMAS Karen, de SORIN Christian à CILLIERES Charles, de GUILBAUD Valérie à VERDIER Françoise, de BONNET Gilbert à HOCQUELET Joël, Maire, de HAY Florence à PREVOT Jérémie.

C.33

**Réponse de la Commune de Marmande à l'appel à manifestation d'intérêt
« Pôles territoriaux d'industries culturelles et créatives favorisant la structuration
d'écosystèmes locaux »**

Lors de la séance du conseil municipal du 20 février 2023, la Commune adoptait son rapport d'orientations politiques dans lequel la Commune a marqué sa volonté de faire vivre la culture sur le territoire par le biais de 3 axes : Favoriser l'accès à la culture ; Privilégier les créations et faire rayonner notre territoire grâce à la culture. Mais aussi de donner du corps au projet de Tiers-lieu CESAme en créant une émulation entre acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS), la formation et les industries culturelles et créatives (ICC).

Ces axes avaient été confirmés dans le bilan de l'étude de positionnement économique dont les conclusions rendues en 2021 précisait que le site devait tendre vers le principe suivant : « CESAme, l'écosystème collaboratif et créatif Marmandais »

Un Tiers lieu dédié à l'accueil de projets et initiatives ciblés dans trois grands domaines avec une grande diversité de composantes amenant à une mixité des usages.

L'économie sociale et solidaire (ESS), la formation et les industries culturelles et créatives (ICC) définissent le niveau de spécialisation sectoriel et sont complétés par une ambition de développement économique et un lieu de vie autour de la culture et de l'évènementiel.

Chaque année sur la commune, des évènements de renommée nationale sont organisés et en Lot-et-Garonne, près de 20% des établissements des Industries Culturelles et Créatives sont implantés dans le Marmandais.

Le dynamisme du territoire dans ce secteur n'est plus à démontrer et plusieurs pistes sont explorées depuis quelques mois pour l'accueil de ces activités à CESAme.

Plus largement au niveau national, le plan d'investissement « France 2030 » annoncé il y a quelques mois, doit permettre de rattraper le retard industriel français, d'investir massivement dans les technologies ou encore soutenir la transition écologique.

Placer la France en pointe des industries culturelles et créatives constitue l'un des objectifs majeurs de ce plan en suscitant de nouveaux projets de pôles territoriaux permettant de structurer et renforcer localement les acteurs les plus innovants dans ce domaine.

Ce dispositif se décompose en deux phases dont la première consiste en un appel à manifestation d'intérêt pour évaluer le potentiel des projets émergents, elle s'étendra sur une période de 12 mois consacrée aux travaux d'études de développement du projet.

La seconde phase qui se traduit par un Appel à projets (lancement printemps 2024) viendra soutenir financièrement les projets de développement des pôles territoriaux.

Au regard de l'ambition menée par la Commune dans le cadre du déploiement de son action culturelle couplée au développement de CESAme, la Commune de Marmande souhaite inscrire son action dans les politiques innovantes en se portant candidate à l'appel à manifestation d'intérêt « Pôles territoriaux d'industries culturelles et créatives favorisant la structuration d'écosystèmes locaux »

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Décide** de confirmer sa candidature à l'appel à manifestation d'intérêt « Pôles territoriaux d'industries culturelles et créatives favorisant la structuration d'écosystèmes locaux » lancé par la Banque des Territoires.
- Autorise** M. le MAIRE ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Votants : 32 - Abstention : 00 - Exprimés : 32 - Contre : 00 - Pour : 32 -
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 27 mars 2023

Le secrétaire de séance
Stéphane BLANCHARD



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 30/03/2023
et de sa transmission au contrôle de légalité le 30/03/2023

Le Secrétaire de séance
Stéphane BLANCHARD



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET